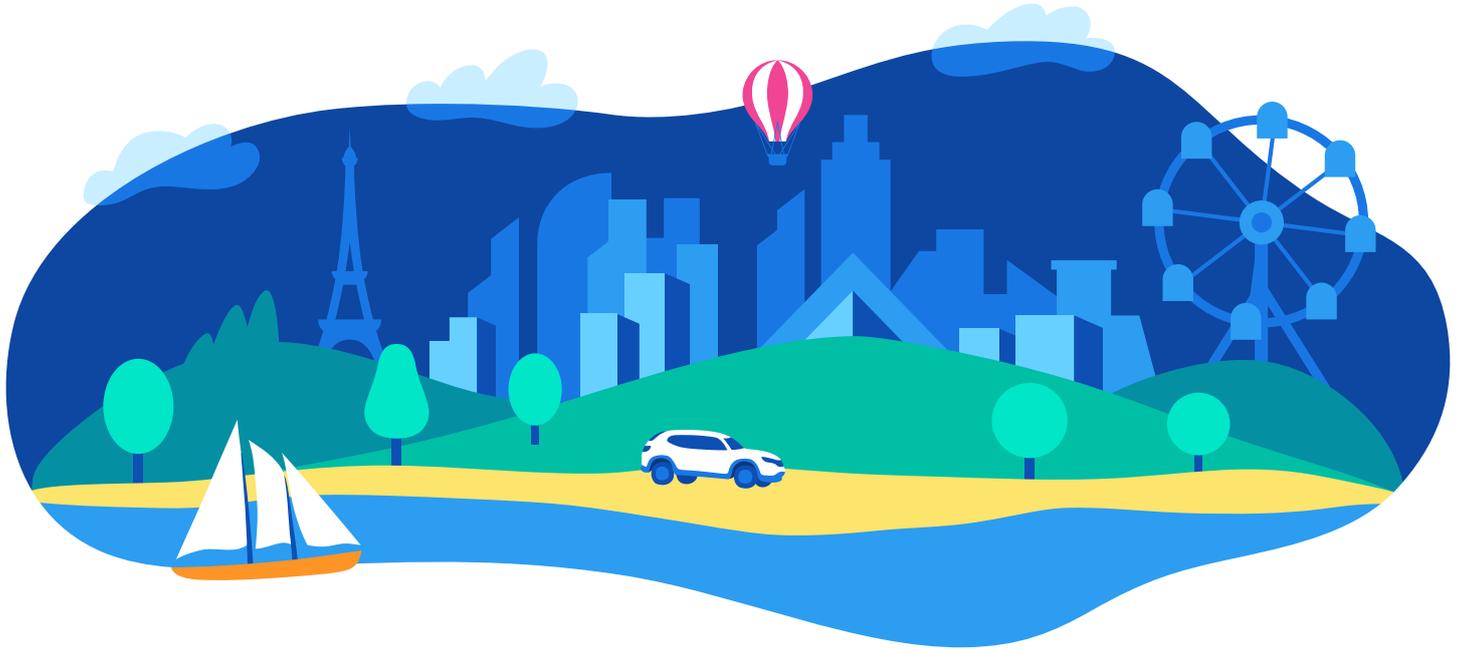




META WEB

AGENCE WEB



Meta-Web est une agence digitale de communication globale.

Notre concept est d'engager une démarche stratégique qui englobe toutes les formes de communication et d'accompagner les entreprises dans la conception, la mise en place et le développement d'outils de communication cohérents.

Nous fournissons des solutions informatiques et aidons nos clients à digitaliser leur communication en tirant profit des outils collaboratifs.

Meta-Web est un **Partenaire privilégié de Bitrix** qui est fier d'offrir une belle gamme de produits avec un support technique.

Nous pouvons réaliser une analyse des processus d'affaire et les mettre en œuvre ainsi que des services de formation.

Meta-Web vous accompagne aussi dans toutes les étapes de création de site internet, de mise en œuvre de stratégie marketing, de conversion digitale et de vente en ligne.

Nos professionnels de haut niveau sont certifiés et disponibles pour votre entreprise afin de favoriser son développement.

**GOLD
PARTNER**





CONDITIONS GENERALES DE VENTES

ARTICLE 1: OBJETS – GENERALITES

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) s'appliquent à tout type de ventes exécutées par **Meta-Web**. Les CGV peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Toute commande passée (devis accepté), bon de livraison (BL) signé, procès-verbal de livraison (PVL) signé, compte-rendu d'intervention (CRI) signé, fiche de présence (FP) signée, facture acquittée, par le *Client* implique son adhésion entière et sans réserve aux CGV, ainsi qu'aux Conditions Générales d'Utilisation des éditeurs des progiciels et/ou fournisseurs des matériels objets de sa commande, dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à celle-ci. Le *Client* est informé que les progiciels sont des produits standards dont les applications et fonctionnalités résultent d'un choix des éditeurs. Le *Client* fait le choix des progiciels en toute connaissance de cause au regard de la documentation, des démonstrations et des informations qu'il reconnaît avoir reçues de **Meta-Web**, déclarant avoir conscience que la mise en place d'une solution informatique nécessite une adaptation des modes de fonctionnement de son entreprise. Aucune condition particulière – conditions d'achat du *Client*, stipulation imprimée sur sa commande ou sa correspondance, etc. – ne peut, sauf acceptation formelle, préalable et écrite de **Meta-Web**, prévaloir sur les CGV. Chacune des parties est autorisée à citer l'autre partie dans ses références commerciales et sur tous supports d'information promotionnelle. Sur simple avis, la partie citée en référence pourra demander à l'autre partie de suspendre cette communication. Les parties s'engagent à respecter la confidentialité absolue des données et informations portées à leur connaissance dans le cadre de l'exécution de leurs relations contractuelles. Sauf accord de **Meta-Web**, le *Client* s'interdit d'engager le personnel de **Meta-Web** pendant toute la durée de la relation contractuelle et 24 mois après son terme. Au cas où le *Client* ne respecterait pas la présente obligation, il s'engage à dédommager **Meta-Web** en lui versant une indemnité forfaitaire égale à 24 mois de salaire brut basé sur la moyenne des 12 derniers mois de salaire à la date de démission.

ARTICLE 2: COMMANDE

Toute commande du *Client* conforme à la proposition de **Meta-Web** sera considérée comme ferme et définitive et vaut déclaration de son adéquation avec ses besoins, ses contraintes métier et son environnement technique. Le prix est payable au comptant, en totalité, à la livraison ou selon les conditions fixées sur le devis. Le prix est payable par virement bancaire ou chèque bancaire. Toute demande de modification de commande est soumise à l'accord préalable et écrit de **Meta-Web**.

En cas de financement par un organisme de formation, la commande ne sera validée par **Meta-Web** qu'après réception de l'attestation justifiant de l'accord de financement. Toute annulation de commande entraînera le versement d'une indemnité égale à 30% du total TTC de la commande.



ARTICLE 3: OBLIGATIONS DU CLIENT

Le *Client* est informé qu'une coopération active de sa part est essentielle dans la réussite de son projet informatique. Le *Client* s'engage à informer **Meta-Web** de toute particularité de l'entreprise et/ou de son métier susceptible d'influer sur le déroulement des prestations et à mettre à disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement du projet. Le *Client* s'engage à respecter intégralement les conditions et précautions d'utilisation des matériels, bases de données, progiciels, logiciels spécifiques, plug-in objets de sa commande, conformément aux CGV et aux Conditions Générales d'Utilisation des éditeurs et/ou fournisseurs des matériels. Il appartient au *Client* de réaliser sous sa seule responsabilité et sous sa direction des sauvegardes complètes et régulières de l'ensemble de ses données. Il appartient au *Client* de conserver précieusement les clés d'authenticité et codes d'utilisation requis pour l'utilisation des logiciels de certains éditeurs.

Le *Client* s'engage à respecter les droits et règlements en vigueur notamment en matière fiscale et sociale, à vérifier ses choix de paramétrage, à contrôler que le paramétrage de ses applications est conforme aux prescriptions légales et à la réglementation qui lui est applicable et à prendre toute précaution utile pour transmettre ses déclarations légales aux administrations dans les délais impartis.

Meta-Web ne saurait être tenu pour responsable des conséquences des paramétrages du *client*. Les progiciels sont paramétrés et utilisés sous la direction, le contrôle et la responsabilité du *Client* uniquement.

ARTICLE 4: RESPONSABILITES DE META-WEB

Meta-Web est responsable de l'exécution de ses prestations dans le cadre d'une obligation de moyens. Sa responsabilité ne peut être engagée en cas de dysfonctionnements signalés ou reconnus par les éditeurs des logiciels supportés, en cas de dysfonctionnements dus à des modifications réalisées à l'initiative du *Client*, ou en cas de dysfonctionnements survenant suite à une installation de mises à jour réalisée par le *Client*. Les cahiers des charges du *Client* et, plus généralement, les périmètres fonctionnels établis par le *Client* préalablement à la vente, n'engagent **Meta-Web** qu'à condition d'avoir été expressément visés et paraphés par **Meta-Web**. En tout état de cause, et sauf stipulation contraire, le calendrier d'exécution est toujours donné à titre indicatif. **Meta-Web** ne pourra être tenu pour responsable à l'égard du *Client* ou de

Tiers des préjudices indirects tels que pertes d'exploitation, préjudices commerciaux, perte de Clientèle, trouble commercial quelconque, pénalités fiscales ou sociales, perte de données ou de fichiers. La responsabilité de **Meta-Web** ne pourra être recherchée en cas de force majeure, ou pour d'autres motifs indépendants de sa volonté tels que grèves, interruptions du travail, absence imprévue et justifiée d'un collaborateur, retards de fournisseurs, sinistres ou accidents. En outre, **Meta-Web** se réserve le droit de:

- Remplacer des consultants par d'autres consultants.
- Avoir recours à la sous-traitance sans aucun préavis.
- Procéder à des changements au niveau du planning.

Les dommages et intérêts et toute réparation due par **Meta-Web** au *Client*, pour toutes causes confondues, ne pourront excéder les sommes facturées et encaissées par **Meta-Web** au titre de sa commande. Aucune réclamation et/ou action du **Client**, pour quelque cause que ce soit, ne pourra être formulée et/ou engagée contre **Meta-Web** passé un délai de 3 mois après la survenance du fait sur lequel elle repose.

ARTICLE 5: TARIFS, CONDITIONS DE FACTURATION ET DE REGLEMENT

Les tarifs, renseignements ou notes figurant dans les propositions commerciales sont soumis à une date de validité stipulée dans la proposition commerciale ou sont, à défaut, valables un mois à compter de la date d'émission de la proposition. Les prix sont stipulés H.T., fermes et définitifs sauf en cas d'application d'une clause de révision. En cas de financement par un organisme de formation, les prestations sont facturées au *Client* qui obtient le remboursement auprès de son organisme sur base de facture acquittée. A titre exceptionnel, la facturation directement par **Meta-Web** à un organisme de formation est possible sous réserve pour le *Client* d'avoir, au moment de la commande, formulé expressément la demande à **Meta-Web** en s'assurant de disposer du budget suffisant sur l'année civile pour que l'accord de prise en charge soit validé puis effectuée sa demande de prise en charge auprès de son organisme (avec copie à **Meta-Web**). En cas de retard de règlement, **Meta-Web** se réserve le droit de suspendre immédiatement l'intégralité de ses obligations contractuelles (notamment les livraisons, prestations de services et d'assistance), et ce, jusqu'au paiement intégral des sommes dues. En cas de paiement fractionné, le défaut de paiement d'une seule échéance entraîne la déchéance du terme et rend exigible la totalité des sommes dues à **Meta-Web** même non échues. La facturation des journées de développements spécifiques intervient en fonction de l'avancement des travaux et ne saurait être subordonnée aux dates de livraison. Le paiement des matériels et des progiciels ne saurait être subordonné à la réalisation des prestations d'installation ou de déploiement des différents produits. Le règlement d'une facture d'un produit ne saurait être différé du fait de retards sur des commandes passées simultanément pour d'autres produits que ce soit auprès de **Meta-Web** ou de tout autre prestataire.

Toute heure d'intervention commencée ou journée de formation entamée est due. En cas de dépassement d'échéance, les intérêts de retard seront facturés au taux de 1,5 % par mois de retard. Toute contestation de facture doit nous être signifiée dès réception par lettre recommandée. Le règlement de la facture entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Vente et des éventuelles conditions portées sur la facture. Les conditions de règlements sont par défaut de :

1. 30 jours nets date de facture pour des prestations de service (paramétrage, développement, formation...)
2. A réception du devis accepté (signé) pour l'achat de licence.

ARTICLE 6: PRODUITS

6.1: LIVRAISON

Les délais de livraison dépendent des éditeurs de logiciels et/ou des constructeurs de matériels objets de la commande. Ils sont fournis à titre indicatif. En aucun cas, le non-respect de ces délais ne pourra engager la responsabilité de **Meta-Web**, ni entraîner l'annulation de la commande. Aucun retour de produit n'est accepté sans accord préalable et écrit de **Meta-Web**. Les produits peuvent être remis à un transporteur ou le transport peut être effectué directement par **Meta-Web**. Dans tous les cas, les produits voyagent aux risques et périls du *Client* à qui il appartient de vérifier la qualité, la quantité des produits livrés, et émettre toutes réserves utiles sur le bon de livraison. Il devra confirmer toute réclamation au transporteur avec copie à **Meta-Web**, en cas de retard, d'avarie, de produit manquant ou de non-conformité avec sa commande, conformément à l'article L.133-3 du Code de Commerce, par pli recommandé avec accusé réception, au plus tard dans les 3 jours suivant la livraison. Les mêmes obligations pèsent sur le *Client* si le transport est effectué par **Meta-Web**. En tout état de cause, la responsabilité de **Meta-Web** ne saura l'obliger qu'au remplacement ou au remboursement des équipements litigieux.

6.2: RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des produits n'est définitivement transférée au *Client* qu'après paiement intégral de leurs prix, en principal et intérêt ainsi que tous frais accessoires. **Meta-Web** se réserve la possibilité d'en reprendre possession à tout moment en cas de non-paiement. En cas de reprise des produits par le jeu de la clause de réserve de propriété, le *Client* sera redevable, outre les éventuels frais de retour, d'une indemnité de 30% du prix H.T. facturé des produits.

6.3: GARANTIE ÉDITEURS ET CONSTRUCTEURS

Les garanties contractuelles et les périodes de garantie sont celles des constructeurs et fournisseurs des produits objets de la commande.

6.4: GARANTIE DES APPLICATIONS DÉVELOPPÉES PAR META-WEB

Meta-Web garantit que le fonctionnement des développements d'applications spécifiques qu'elle pourra réaliser sera conforme au cahier des charges ou au rapport d'analyse, sous réserve pour le cahier des charges ou pour le rapport d'analyse d'avoir été validé et signé conjointement par les 2 parties. Cette garantie est limitée à 3 mois à compter de la date de signature du Procès-Verbal de Réception et ne peut être suspendue ou interrompue quel qu'en soit le motif.

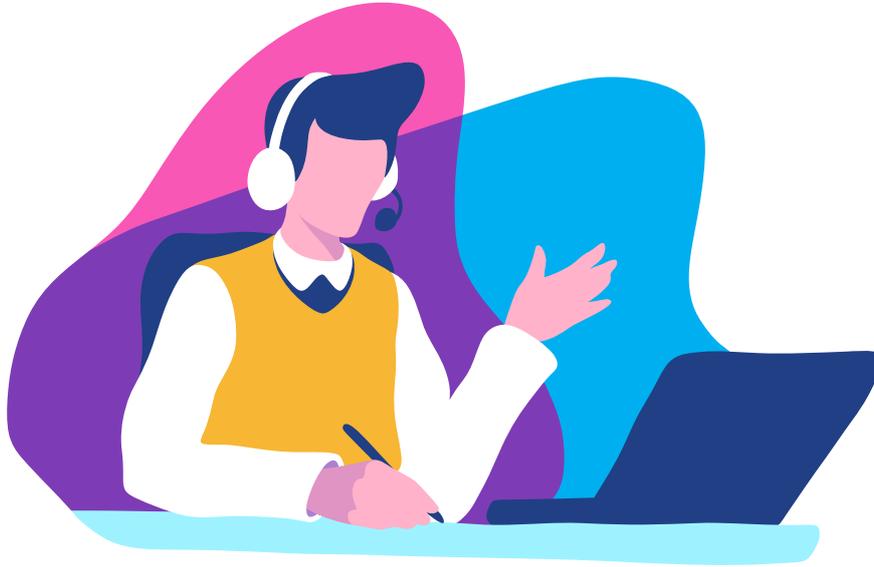
Elle comprend le diagnostic d'erreurs, la correction d'erreurs et le dépannage.

ARTICLE 7: PRESTATIONS DE SERVICES

Il incombe au *Client*, sous sa seule responsabilité, de faire exécuter à ses frais les préparatifs d'installation des produits sur son site d'implantation, selon les règles de l'art. Le **Client** garantit **Meta-Web** de la conformité de ses préparatifs aux normes techniques en la matière, sauf disposition contraire confiant à **Meta-Web** cette prestation. Le *Client* met à disposition de **Meta-Web** l'environnement matériel et logiciel nécessaire aux prestations de déploiement et de formation. Le *Client* s'assure de la présence, de la disponibilité et du niveau de compétences de ses collaborateurs. Les prestations de développement ne sont effectuées par **Meta-Web** qu'après une prestation d'analyse permettant une validation de la part du *Client* du périmètre fonctionnel et de leurs coûts.

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge du *Client*. L'unité retenue pour les prestations est la journée - durée normative de 7 heures - ou la demi-journée - durée normative de 3,5 heures. Cette unité sera également retenue pour une durée de prestation approchante.

Toute intervention replanifiée à la demande du *Client* moins de 2 jours ouvrés avant la date d'intervention fera l'objet d'une pénalité de 100% du montant H.T. des services reportés. Si le report intervient entre 2 et 8 jours ouvrés avant le début de l'intervention, une pénalité de 50% du montant H.T. des services reportés sera appliquée au *Client*.



ARTICLE 8: ASSISTANCE

L'assistance est assurée selon la formule choisie par le *Client* dans le cadre d'un contrat d'assistance établi entre le *Client* et **Meta-Web**. L'assistance porte exclusivement sur les matériels, bases de données, progiciels, logiciels spécifiques, plug-in ou solutions verticales objets du contrat d'assistance.

ARTICLE 9: PROPRIETE INTELLECTUELLE DES PROGICIELS / LOGICIELS / DEVELOPPEMENTS SPECIFIQUES

Les progiciels ou logiciels sont la propriété de l'éditeur qui est titulaire de tous les droits patrimoniaux y afférents. **Meta-Web** dispose des droits lui permettant de commercialiser les licences d'utilisation des progiciels ou logiciels concédés au *Client*. La remise du support matériel et la concession des droits d'utilisation des progiciels ou logiciels n'entraînent pas le transfert des droits patrimoniaux au profit du *Client*. Le *Client* s'engage à ne pas porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de l'éditeur sur les progiciels ou logiciels et à se conformer à leurs conditions générales d'utilisation. Toute utilisation du progiciel ou logiciel non conforme à sa destination ou toute utilisation par des utilisateurs illégitimes constitue une atteinte sanctionnée par le délit de contrefaçon conformément aux dispositions de l'article L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. Le *Client* n'acquiert aucun droit de propriété sur les développements spécifiques conçus et réalisés par **Meta-Web**.

Le *Client* se voit concéder un droit d'utilisation non exclusif, non transférable et incessible par **Meta-Web** pour la durée de protection des droits d'auteurs telle que reconnue par la législation française et les traités internationaux. **Meta-Web** conserve la propriété des développements spécifiques conçus et réalisés et se réserve la possibilité de les commercialiser en tout ou partie.

ARTICLE 10: CLAUSE RESOLUTOIRE DE PLEIN DROIT

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties et après mise en demeure adressée par l'autre partie par lettre recommandée restée sans effet pendant un délai de 60 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par la partie lésée. Toutes les résolutions entraînent l'exigibilité de toutes les factures émises par **Meta-Web** qui ne donnent lieu à aucun remboursement ni remise.

ARTICLE 11: CLAUSE PENALE

En cas de déficience du *Client*, les sommes dues recouvrées par voie contentieuse seront majorées, en sus des intérêts moratoires, d'une indemnité de 10% de leur montant.

ARTICLE 12: INDEPENDANCE DES CLAUSES

Dans le cas où une des stipulations de ces CGV se révélerait superflue, nulle ou sans objet, les autres stipulations de cet accord demeureront inchangées et continueront à s'appliquer comme si les stipulations superflues, nulles et sans objet ne figuraient plus dans celles-ci.

ARTICLE 13: CONFIDENTIALITE

Meta-Web ainsi que les personnes placées sous son autorité hiérarchique s'interdisent de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, tout ou partie des informations de toute nature qui lui auront été communiquées par le *Client*, ou dont il aurait eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, sauf à ce que cette divulgation ou communication s'impose à **Meta-Web** en application des ARTICLES 434-1 et 434-3 du Code Pénal. De son côté, le *Client* s'engage à ne pas divulguer, de quelque manière que ce soit, d'informations relatives au savoir-faire, techniques et méthodes de travail de **Meta-Web**.

ARTICLE 14: JURIDICTION COMPETENTE

Pour l'exécution des prestations commandées par le *Client*, les parties font élection de domicile chacune à l'adresse de son siège social ou de son établissement. Les présentes CGV sont soumises au Droit français. En cas de contestation relative à l'application ou l'interprétation des CGV, les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable. A défaut, le différent sera soumis au Tribunal de Commerce de Lyon.

LES CONTACTS

-  + (33) 481 68-18-53
-  INFO@META-WEB.FR
-  WWW.META-WEB.FR

META WEB SAS

40 RUE DE BRUXELLES,
AGIS CENTRE D'AFFAIRES
69100 VILLEURBANNE
83244988800011 — SIRET
TVA FR92832449888
794 451 302 R.C.S. LYON



SAS META-WEB AU CAPITAL DE 1.000 € - 40 RUE DE BRUXELLES - AGIS
CENTRE D'AFFAIRES 69100 VILLEURBANNE SIRET : 832 449 888 00011 / TVA
FR92832449888 / 794451302 R.C.S. Lyon